

# ECHO du RONQUET

Pêcher bien, c'est mieux... que pêcher plus!

N° 10 - Février 2016

## Journées de la Pêche à Pied

L'APP2R organise les premières « Journées de la Pêche à Pied » du 7 au 13 mars 2016.

Au moment de la grande marée d'équinoxe, nous avons souhaité organiser ces journées dans le but de communiquer auprès du public, de sensibiliser les jeunes et de créer un moment festif.

Le programme est très varié et nous espérons que ce sera l'occasion pour tous les adhérents de l'APP2R de se retrouver et de partager ensemble des moments intéressants et agréables.

En voici les principaux moments :

Du 7 au 12 mars :

- **Exposition** des Aires Marines Protégées et de l'APP2R intitulée : *Pêcher intelligent, pêcher durablement.*

. Au Groupe Scolaire du Méquet à Agon-Coutainville les lundi 7, mardi 8, jeudi 10 mars de 16 h 30 à 17 h 30 et le mercredi 9 mars de 14 h à 17 h

. A l'Espace Culturel à Coutainville le samedi 12 mars de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Le Vendredi 11 mars :

- **Conférence** de Patricia CADULE, Climatologue au CNRS et membre du GIEC

*Le dérèglement climatique : impact sur le milieu marin*

A l'Espace Culturel à 18 h

( gratuit pour les adhérents )

Le Samedi 12 mars :

- **Film : Océans de Jacques Perrin** en partenariat avec le Cinéma de l'Espace à 17 h 30 à l'Espace Culturel

- **Buffet** : 19h / 20 h ( une petite participation financière sera demandée )

- **Concert de chants de marins** à 20 h 30 avec le groupe *Femmes de marins*

Le Dimanche 13 mars

- **Nettoyage du Havre de Blainville sur mer** Rendez vous sur le parking de la cale de Blainville à 15 h

Outre ces manifestations ouvertes à tous, l'App2r interviendra dans deux classes de l'école pour expliquer le phénomène des marées et faire découvrir aux élèves les particularités de la pêche à pied. Une sortie à marée basse est aussi prévue,

Dès à présent les réservations pour la conférence, le film et le concert sont à faire auprès de l'Office de Tourisme d'Agon-Coutainville au 02,33,76,67,30 ou sur notre site internet [www.app2r.org](http://www.app2r.org)

Nous vous espérons nombreux.

## Initiations pêche à pied

Cette année encore des séances d'initiation pêche à pied sont prévues en partenariat avec l'Office du Tourisme d'Agon-Coutainville :

- Pêche à la praire à la pissée : le 6 avril . Ecole de voile Le Passous à 12 h 45

- Pêche à la palourde au trou : ( départ de chacune des sorties Place du Nord – face à l'entrée du golf - ) 21 avril à 13 h 30 ; 7 juillet à 15 h 45 ; 20 juillet à 14 h ; 2 août à 13 h 30 ; 17 août à 13 h ; 31 août à 13 h 15 ; 3 septembre à 15 h 15

Les inscriptions seront à faire auprès de l'Office de Tourisme quelques jours avant chacune des sorties

*Si vous souhaitez participer à l'encadrement d'une ou plusieurs de ces sorties, merci de prendre contact avec un des responsables de l'APP2R dès maintenant.*

## Service Civique

Pour la 2ème année, l'APP2R vient d'accueillir pour une période de 8 mois une jeune en mission de Service Civique. Morgane POTTERIE accomplira sa mission auprès du Médiateur de l'Estran en participant à toutes les actions de sensibilisation, d'information auprès des pêcheurs à pied sur l'estran entre St Germain sur Ay et St Martin de Bréhal. Elle aura aussi la tâche de réaliser un nouveau guide de la pêche en liaison avec les Aires marines protégées.



## Réglementation

Pêche au bar : Concernant la pêche de loisir, un nouveau règlement de l'Union Européenne du 22 janvier 2016 a arrêté les dispositions suivantes :

- Interdiction de pêcher le bar du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin. Seul est autorisé le « pêcher – relâcher » en no-kill
- Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre, un seul bar par personne et par jour.

L'APP2R a estimé cette disposition trop drastique et est intervenue auprès du Député de Coutances – Valognes pour demander son appui en vue d'un quota sur une plus longue période, quota mensuel par exemple.

Réglementation pour les autres espèces : L'arrêté préfectoral concernant le département de la Manche devrait sortir prochainement. De nouvelles dispositions concernant les outils devraient intervenir conformément aux discussions auxquelles l'APP2R a participé au cours de l'année 2015. Nous espérons aussi des mesures pour la palourde dont l'évolution de la ressource ne manque pas de nous inquiéter.

- Déclaration préalable de pratique de la pêche à pied : La Direction interrégionale de la mer Manche est et mer du Nord a abandonné ce projet qui était inscrit dans le PAMM. L'APP2R s'était formellement opposée à ce projet,

## Petit Musée de la Pêche à pied 2016

Pour la 3<sup>e</sup> fois nous envisageons d'ouvrir à nouveau le Petit Musée de la Pêche à pied pendant la période estivale. Il ne sera pas installé dans l'ancien office de tourisme d'Agon-Coutainville mais nous étudions actuellement avec la Municipalité les conditions de son installation.

## Logo

L'APP2R vient de se doter d'un nouveau logo que vous découvrez en tête de ce bulletin. Nous l'avons voulu plus dynamique et plus en phase avec les préoccupations actuelles de l'Association,

## Adhésions 2015 /2016

L'adhésion à l'APP2R est valable du 1<sup>er</sup> Août jusqu'au 31 juillet de l'année qui suit ( L'Assemblée Générale ayant lieu fin août ). La plupart des adhérents ont renouvelé leur adhésion mais pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, il est encore possible de se mettre à jour de sa cotisation ;

Attention : à partir du 1<sup>er</sup> juillet les adhésions seront enregistrées au titre de l'année 2016/2017

## App2r : adhésion 2015/2016

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse mail : .....

Adresse postale : .....

Montant : 5 € ( à l'ordre de l'APP2R )

( A retourner à Max LECAMPION 4 rue Jean Eguay 50230 Agon-Coutainville  
avec une enveloppe timbrée pour l'envoi de la carte )

Pour le Conseil d'Administration : Philippe Vigoureux, Max Lecampion, Jean Pierre Denis, Arlette Laplace Dolonde